

L'ANIMATION

Afin d'offrir une qualité de vie aux résidants, l'organisation de la vie à l'unité de long séjour essaiera de se centrer autour de l'animation.

Pour que cette vie, tout simplement soit agréable, l'animation sera basée sur :

- des activités quotidiennes qui contribueront au bien-être de la personne âgée
- des activités occupationnelles de loisirs qui peuvent être collectives telles que :
goûters d'anniversaire, fêtes saisonnières ou religieuses, chorales, après-midi musicales, spectacles au sein de l'établissement ou sorties à l'extérieur, promenades, visites, foire, marché... avec le véhicule adapté
- la spiritualité a également une grande place dans l'institution. Une équipe de bénévoles entoure chaque ministre de culte et est à votre écoute. Des offices sont régulièrement organisés
- à caractère exceptionnel, pour fêter un événement particulier avec votre parent, il vous est possible (avec l'accord du cadre), d'avoir accès à la salle des fêtes
- des sorties dans le "Jardin du Temps Retrouvé" sont vivement recommandées ; elles peuvent dépasser la simple promenade et stimuler la mémoire et le souvenir.

L'équipe invite cordialement les familles à se joindre aux différentes manifestations

Une équipe de bénévoles de l'Association des Amis des Personnes Agées du Centre Hospitalier de HAGUENAU entoure nos patients.



Centre hospitalier de Haguenau

SERVICE DE GERIATRIE ET DE SOINS PALLIATIFS

Docteur B. LACAVE
Chef de Service

Mme Annie BLOISE
Cadre Supérieur de Santé

UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE

MEDECIN ASSISTANT : MME LE DR. V. HUGUES

CADRE DE SANTE : MME MAËLIG BURG

L'équipe soignante vous accueille et
vous accompagne durant votre séjour

PRESENTATION DU SERVICE

L'unité de Long Séjour ou unité de Soins de Longue Durée est destinée à accueillir des personnes âgées n'ayant plus leur autonomie de vie et dont l'état de santé nécessite une surveillance et des soins continus.

LE PERSONNEL

Une équipe pluridisciplinaire est présente pour des soins personnalisés aux besoins de chaque patient.

Cette équipe est composée de :

- médecins, (médecin-chef, praticiens hospitaliers, médecin résident)
- un cadre supérieur de santé
- un cadre de santé
- infirmiers (ères)
- aides-soignants (es)
- agents de service hospitaliers
- un(e) kinésithérapeute
- une secrétaire
- une diététicienne
- une animatrice
- les ministres de culte
- des bénévoles...

qui mettent leur compétence au service des patients hébergées.

Pour une meilleure prise en charge de la personne, il est important que cette équipe soignante, rééducatrice et accompagnante puisse recueillir des éléments sur le passé, les goûts, les intérêts du résident.

Merci de nous en livrer quelques uns.

Vous avez la possibilité de personnaliser la chambre du patient avec quelques objets personnels (bibelots, photos...) pour créer un nouveau "chez vous".

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE

- les soins d'hygiène sont dispensés à partir de 6 h 30
- le petit déjeuner est servi de 7 h 00 à 9 h 00
- entre 10 h 00 et 11 h 00, bains, manucure, shampooings sont assurés par l'équipe soignante
- le déjeuner est servi vers 11 h 30 en salle à manger comme en chambre ; les familles qui souhaitent participer au moment précieux qu'est le repas, seront toujours les bienvenues.
- à partir de 14 h 00, une collation est distribuée
- l'après-midi laisse place aux animations et visites. Les visites sont prévues de 12 h 00 à 20 h 00 mais il est toujours possible de les étendre avec l'accord de l'équipe soignante
- le dîner est servi à partir de 17 h 00
- les résidents sont ensuite couchés pour la nuit
- à partir de 20 h 45, l'équipe de nuit prend la relève.

PRESTATIONS PAYANTES

COIFFEUR :

- un salon de coiffure peut être utilisé par les familles ou par le coiffeur personnel
- un coiffeur passe 2 fois par mois : rendez-vous et tarif doivent être pris auprès de l'équipe. Le paiement se fera d'avance chez la secrétaire au rez-de-chaussée

PEDICURE : peut être demandé

TELEPHONE : est à disposition moyennant un abonnement

TELEVISION : possibilité d'installer un téléviseur personnel

COURRIER-JOURNAUX :

les patients ont la possibilité d'envoyer et de recevoir du courrier, des journaux